

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 23/01/2018- 1/2

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

Mardi 23 janvier 2018

L'an deux mille dix-sept, le mardi 23 janvier 2018 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Jean-Jacques REMY.

Absent : Frédéric NAVARRE donne pouvoir à Jean-Louis DUROS

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

18h35 début du conseil municipal.

Ordre du jour :

Nomination d'un délégué suppléant à la Communauté de Communes Picardie des Châteaux :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que M. Jean-Jacques RÉMY a démissionné de son poste de délégué suppléant à la Communauté de Communes Picardie des Châteaux.

- Le Maire explique qu'il faut donc élire un nouveau délégué dans l'ordre du tableau résultant des élections municipales.
- M. DUROS Jean-Louis, 2^{ème} Adjoint est donc le nouveau suppléant de M. Le Maire pour siéger dans cette instance.

Désaffectation d'une parcelle

Le Maire rappelle le problème de l'ancienne sente et du passage d'échelle qui entourent la « Villa Carmen » située au 19 rue Saint Maurice, cadastrée C141, qui bordent et entourent le lot de ce propriétaire.

La Commune n'ayant aucun usage de ce parcellaire propose de désaffecter cette surface d'une contenance cadastrale de 0a21. Cette parcelle étant constituée d'un ancien passage d'échelle et d'une partie d'une sente totalement enclavée à l'intérieur d'une même propriété. Cette anomalie parcellaire résultant des différents remembrements. Aucun accès public ne peut être constaté sur ce lot. La Commune propose au propriétaire concerné de lui rétrocéder cette parcelle ainsi constituée.

Le Maire propose au Conseil Municipal de désaffecter cette parcelle afin de la vendre, de faire borner et enregistrer la parcelle auprès des services administratifs concernés.

Il précise que le prix de vente tiendra compte de ces opérations.

Accepte à l'unanimité, de désaffecter la parcelle afin de la mettre en vente

Affaires scolaires :

Le Conseil Municipal de Brancourt reçoit en séance le Conseil Municipal de Prémontré au complet sous l'égide de son Maire, M. Claude VENANT, afin d'envisager l'exercice d'une compétence scolaire partagée par les 2 communes.

Les Maires des 2 communes ont été sollicités par M. Christophe CALZADO, Inspecteur de l'Education Nationale afin d'examiner la possibilité de fusionner nos écoles.

Les objectifs de cette fusion étant d'obtenir des classes avec des effectifs moins nombreux et de supprimer les classes à 3 et 4 niveaux ; ceci dans l'intérêt évident de nos enfants.

Les élus, lors de cette réunion, ont déterminé les actions à entreprendre pour réaliser cet objectif.

Tout d'abord sur le plan financier : il est convenu que cette mutualisation concernera l'organisation du temps scolaire, la rémunération du personnel, le coût de l'éventuel transport scolaire.

Ensuite, sont évoqués, les frais pédagogiques : fournitures scolaires, sorties et projets pédagogiques qui seront à prendre en charge dans le cadre de cette organisation.

Le tout étant estimé aux alentours de 90€/enfant. Sont également envisagé la mutualisation des frais d'équipement, mobilier et informatique.

Par contre, il est précisé qu'il n'y aura pas de frais de scolarité inhérents au fonctionnement des bâtiments. Chaque commune gardera à sa charge les frais d'électricité, d'eau et de chauffage de ses propriétés.

Les actions immédiates à instruire au cours du mois de février :

- Rencontrer les conseils d'école
- Les associations de parents d'élèves
- Recontacter M. CALZADO pour l'organisation de la rentrée 2018
- Demander une subvention pour un éventuel achat de véhicule.

Ci-joint, en annexe le tableau des effectifs des différentes écoles pour la rentrée prochaine tels que fournis par les services de l'Education nationale.

Prochain conseil :

La date du prochain conseil est fixée au mardi 20 février 2018.

La séance est levée à 20h10.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK




FICHE ECOLE - Ecole ou RPI susceptible de faire l'objet d'une mesure de carte scolaire

ECOLE OU REGROUPEMENT: **BRANCOURT EN LAONNOIS PRIMAIRE**CIRCONSCRIPTION : **LAON**

DATE : 21/12/2017

RNE : **0020151D**Secteur de collège : **ANIZY LE CHATEAU - LOUIS SANDRAS**Education prioritaire : **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**

Regroupement :

Proposition de mesure pour le champ d'étude : Ouverture 1 Poste Fermeture 1 Poste Fusion Si ouverture d'un poste classe, local à disposition : OUI NON **EFFECTIFS ET NOMBRE DE CLASSES**

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL hors Ulis	ULIS	Nbre de classes hors Ulis	E / C avant mesure	E / C après mesure
Constat 2016	0	11	13	12	6	9	15	11	5	82	0	3	27,3	
Constat 2017	0	6	12	13	14	6	8	16	11	86	0	3	28,7	
Prévision 2018		8	6	12	13	14	6	8	16	83	0	3	27,7	27,7

STRUCTURE PEDAGOGIQUE A LA RENTREE 2018

	MATERNELLE				ELEMENTAIRE				TOTAL	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Classe1		8	6	13						27
Classe2					13	14				27
Classe3							6	8	16	30
Classe4										0
Classe5										0
Classe6										0
Classe7										0
Classe8										0
Classe9										0
Classe10										0
Classe11										0
Classe12										0
Classe13										0
Classe14										0
Classe15										0
Classe16										0
Classe17										0
Classe18										0
Classe19										0
Classe20										0
Classe21										0
Classe22										0
Classe23										0
TOTAL	0	8	6	13	13	14	6	8	16	84

OBSERVATIONS

FICHE ECOLE - Ecole ou RPI susceptible de faire l'objet d'une mesure de carte scolaire

ECOLE OU REGROUPEMENT: **PREMONTRE PRIMAIRE GR. SCOL. LETOMBE**

CIRCONSCRIPTION : **LAON**

DATE : 21/12/2017

RNE : **0020925V**

Secteur de collège : **ANIZY LE CHATEAU - LOUIS SANDRAS**

Education prioritaire : **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**

Regroupement :

Proposition de mesure pour le champ d'étude : Ouverture 1 Poste Fermeture 1 Poste Fusion

Si ouverture d'un poste classe, local à disposition : OUI NON

EFFECTIFS ET NOMBRE DE CLASSES

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL hors Ullis	ULIS	Nbre de classes hors Ullis	E / C avant mesure	E / C après mesure
Constat 2016	0	6	3	2	2	5	7	3	1	29	0	2	14,5	
Constat 2017	0	5	7	4	2	2	5	7	4	36	0	2	18,0	
Prévision 2018		5	5	7	4	2	2	5	7	37	0	2	18,5	18,5

STRUCTURE PEDAGOGIQUE A LA RENTREE 2018

	MATERNELLE				ELEMENTAIRE				TOTAL	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Classe1		5	5	7	4					21
Classe2						2	2	5	7	16
Classe3										0
Classe4										0
Classe5										0
Classe6										0
Classe7										0
Classe8										0
Classe9										0
Classe10										0
Classe11										0
Classe12										0
Classe13										0
Classe14										0
Classe15										0
Classe16										0
Classe17										0
Classe18										0
Classe19										0
Classe20										0
Classe21										0
Classe22										0
Classe23										0
TOTAL	0	5	5	7	4	2	2	5	7	37

OBSERVATIONS

FICHE ECOLE - Ecole ou RPI susceptible de faire l'objet d'une mesure de carte scolaire

ECOLE OU REGROUPEMENT: **BRANCOURT PREMONTRE**

CIRCONSCRIPTION : **LAON**

DATE : 21/12/2017

RNE :

Secteur de collège : **SANDRAS**

Education prioritaire : **N**

Regroupement :

Proposition de mesure pour le champ d'étude : Ouverture 1 Poste Fermeture 1 Poste Fusion

Si ouverture d'un poste classe, local à disposition : OUI NON

EFFECTIFS ET NOMBRE DE CLASSES

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL hors Ulls	ULIS	Nbre de classes hors Ulls	E / C avant mesure	E / C après mesure
Constat 2016	0	17	16	14	8	14	22	14	6	111	0	5	22,2	
Constat 2017	0	11	19	17	16	8	13	23	11	118	0	5	23,6	
Prévision 2018	0	12	11	19	17	16	8	14	23	120	0	5	24,0	24,0

STRUCTURE PEDAGOGIQUE A LA RENTREE 2018

	MATERNELLE				ELEMENTAIRE				TOTAL	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Classe1		12	11							23
Classe2				19	7					26
Classe3					10	16				26
Classe4							8	14		22
Classe5									23	23
Classe6										0
Classe7										0
Classe8										0
Classe9										0
Classe10										0
TOTAL	0	12	11	19	17	16	8	14	23	120

OBSERVATIONS

Une étude de rapprochement entre les deux communes est en préparation. Echec il y a deux ans